

CONVOCAATION POUR LA SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL du 19 mars 2024 à 9.00 heures

En application des articles 12 et 13 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, le conseil communal est invité à se réunir en la salle des séances de la Mairie à Consdorf, 8, route d'Echternach, pour délibérer sur les objets suivants:

Ordre du jour

En séance à huis clos

Gestion du personnel

1. Acceptation de la démission du secrétaire communal
2. Nomination provisoire au poste de rédacteur, catégorie de traitement B, groupe de traitement B1, sous-groupe administratif

En séance publique:

Administration générale

3. Approbation d'un devis et d'un crédit supplémentaire : Participation de la commune aux cours de natation pour les enfants inscrits à l'école fondamentale de Consdorf - 3/910/648120/99002
4. Approbation du Règlement communal concernant l'attribution d'une prime pour cours de natation aux enfants inscrits à l'école fondamentale de Consdorf
5. Approbation de titres de recette 2023
6. Approbation de titres de recette 2024
7. Approbation de décomptes de travaux :
 - a. Concept de circulation - 4/622/221313/16010
 - b. Renouvellement du chauffage du bloc sanitaire du camping "La Pinède" - 4/494/222100/22010
 - c. Installation d'un dépôt pour les besoins du restaurant "Burgkapp" - 4/430/221312/21006
 - d. Acquisition d'un chariot élévateur pour les besoins du service régie - 4/627/223210/20017

Consdorf, le 12 mars 2024

Pour le collège des bourgmestre et échevins,

le bourgmestre f.f.,
Michel Majerus



le secrétaire communal,
Christophe Bastos
(contreseing art. 74 loi communale)

